

Directeur de la publication :

G. Decelle

Comité de rédaction :

S Cousseau

E Paulay

P Chabrouillaud

F Roumagnac

Dépôt légal : 09/2016

N° 7 Septembre 2019

VIGNES

&

VAL

Bulletin semestriel d'informations de
la Commune nouvelle de Val des Vignes

SEPTEMBRE 2019

N° 7

LE MOT DU MAIRE

Après un été radieux, qui je l'espère, aura permis à chacune et chacun de refaire le plein d'énergie, il faut maintenant repartir très vite avec un programme bien chargé jusqu'au mois de Mars 2020.

Cette rentrée débute pour nous par une bien triste nouvelle avec le décès brutal de notre Amie Paulette Léger.

Permettez moi au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre de lui adresser un vibrant hommage pour son implication, sa dévotion au sein de notre Conseil Municipal, merci Paulette.

Malgré la profonde tristesse qui nous envahit, la vie continue pour notre Commune, il faut bien s'y résoudre.

En dehors des travaux en cours (PLU , projet restaurant etc...), deux événements majeurs vont se présenter à nous dans les prochains mois :

- Le recensement de la population qui se déroulera du 15 Janvier au 16 Février 2020. Nous en rappelons l'importance car de nombreuses dotations d'Etat sont liées au nombre d'habitants de notre Commune. (Merci de réserver le meilleur accueil à nos Agents recenseurs)

- Les prochaines élections municipales avec un mode de scrutin totalement différent des élections précédentes du fait que nous sommes désormais Commune de plus de 1 000 habitants.

Les listes qui se présenteront devront être complètes (19 candidats et paritaires). Les votes se feront liste entière sans possibilité de supprimer ou rajouter des noms sous peine de nullité du bulletin.

C'est un changement profond pour chacune de nos 4 Communes historiques avec quelques habitudes à oublier.

N'hésitez pas à interpeller vos Elus sur le sujet.

Je souhaite à Toutes et à Tous une excellente rentrée.

Guy DECELLE

► Informations :

• Recensement de la population 2020 :

La commune de Val des Vignes est concernée pour le début de l'année 2020 au recensement de sa population. Un agent recenseur se présentera chez vous entre le 16 janvier et le 15 février 2020. Il vous demandera de répondre à une enquête :

- soit par Internet : une notice vous sera remise avec vos codes afin d'accéder au questionnaire en ligne
- soit en format papier si vous ne pouvez pas le faire en ligne

Merci de lui réserver le meilleur accueil !

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

A QUOI CA SERT ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'état au budget des communes.

• Cimetière : demande d'informations aux habitants.

La commune s'est dotée d'un logiciel de gestion pour les cimetières.

A ce jour, les informations connues en mairie concernant les cimetières d'Aubeville et de Mainfonds sont en cours d'intégration mais, s'agissant en grande majorité de concessions perpétuelles, ces informations sont de plus en plus rares en remontant dans le temps.

La commune souhaiterait, d'une part collecter un maximum de nouvelles données, et d'autre part pouvoir confirmer des données, connues en mairie, mais dont l'affectation est incertaine.

Nous invitons donc les propriétaires de concessions, et particulièrement de concessions anciennes et très anciennes, à contacter notre secrétaire de mairie chargée du dossier, Mme Nathalie PORTEAU, le mardi matin au 05.45.64.07.09 (mairie d'Aubeville) ou le mercredi matin au 05.45.66.37.17 (mairie de Jurignac) afin d'apporter toute information utile concernant les personnes qui y sont inhumées (nom et prénoms, date et lieu de naissance, date et lieu et décès, lien de parenté,...). Les anciens documents, par exemple les anciens livrets de famille, seront les bienvenus. Cela nous permettra de compléter au plus juste notre base de données. Pour l'heure, cette recherche concerne seulement les cimetières d'Aubeville et de Mainfonds.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

• Régie scolaire :

Depuis le 1^{er} septembre 2019, les régies de recettes pour les cantines et la garderie de Val des Vignes sont supprimées. La Communauté de Communes des 4B procédera à une facturation directe qui permettra aux familles d'accéder à différents mode de règlement (numéraire, chèque, virement, prélèvement ...).

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à contacter le service comptabilité de la CdC4B au 05.45.78.89.09.

► Élections municipales 2020 :

Conditions de vote :

Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'UE, être inscrit sur les listes électorales, jouir de ses droits civils ou politiques et présenter une pièce d'identité.

Les électeurs doivent figurer sur les listes électorales déposées au plus tard le 7 février 2020.

Si vous souhaitez vous inscrire :

Vous devez vous rendre à la mairie et fournir les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile
- Formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (disponible en mairie)

Les élections municipales c'est l'occasion pour les habitants d'une commune d'**élire un conseil municipal et un maire pour 6 ans.**

Les dates des municipales de 2020 sont fixées au

- **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour
- **dimanche 22 mars 2020** pour le second.

Ces dates ont été annoncées par le ministère de l'Intérieur le 16 juillet 2019.



Si vous ne pouvez pas vous déplacer à votre bureau de vote le jour des élections, vous avez la possibilité de voter par procuration.

Scrutin :

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'alors réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1 000 habitants.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers municipaux sont donc élus au **scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire** accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du code électoral). Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation. Il n'est pas possible de modifier les bulletins au moment du vote. Les listes doivent être composées alternativement d'une femme et d'un homme ou inversement.

L'autre spécificité pour les communes de plus de 1000 habitants est la double liste. En effet, les élections municipales sont aussi l'occasion d'élire les représentants du conseil de la communauté de commune. Les « CDC » prennent un poids de plus en plus important dans le quotidien des habitants en France.

► Élections municipales 2020 (suite) :

Les électeurs se rendant au bureau de vote auront donc deux listes sur chacun des bulletins à leur disposition. L'une concerne le conseil municipal, l'autre les **conseillers communautaires**. Il faut noter que les prétendants aux sièges des communautés doivent obligatoirement être issus de la liste des candidats du conseil municipal.

► PLUi :

Depuis plusieurs mois, des ateliers se tiennent avec des élus des communes de la CDC4B afin de mettre en place les règles du futur PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire). Les élus débattent des orientations à donner à la gestion et au développement de notre territoire. Il s'agira d'établir des règles de préservation du patrimoine et de l'environnement, d'établir des axes de développement agricole, touristique et économique ainsi que de fixer des règles d'urbanisme commune.

Des réunions publiques ont déjà eu lieu à Brossac et Baignes. Deux réunions sont prévues le mercredi 9 octobre, à 18 h 30 à la Salle des Vieux Chais à Côteaux du Blanzacais et à Barbezieux, le 16 octobre à 18 h 30 à la salle de visio-conférence du Château.

N'hésitez pas à assister à cette réunion.

► ESTHETICIENNE :

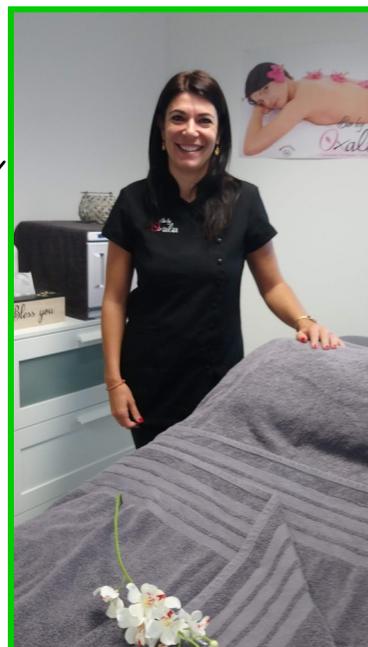
Depuis le 4 septembre, l'institut de beauté *Le Cocon d'Amandine* a ouvert ses portes dans les locaux du Pôle Bien Être, au 2, rue de l'église Saint Pierre à Jurignac.

Amandine Mazurier, notre nouvelle esthéticienne est originaire des Hauts de France et elle s'est installée en Charente depuis une dizaine d'années. Diplômée et avec plus de 18 ans d'expérience, Amandine a choisi notre commune pour ouvrir son nouveau salon.

Elle travaille avec des produits naturels et biologiques (*Bio by Oxalia*) et elle vous reçoit sur rendez-vous pour des soins nombreux et variés.

Ainsi, l'institut vous propose des soins du visage, des soins du corps à travers divers massages (Californien, à la bougie,...), des prestations pour la beauté des mains et des pieds, des teintures, décoloration ou maquillage ainsi que les épilations femmes et hommes.

Chaque mois, une offre découverte est proposée et vous pouvez disposer de cartes-cadeaux tout au long de l'année, pour les fêtes, les anniversaires ou faire plaisir à vos proches.



Le salon est ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 19h et le mercredi et samedi de 9h30 à 13h.

Contacts : 06 66 79 11 11 - amandine@bienetre16.fr - www.bienetre16.fr



Le Cocon d'Amandine

Souhaitons à Amandine une belle réussite !

► Visite du Premier Ministre :



Vendredi 3 mai 2019, Edouard Philippe, le Premier Ministre, était en visite officielle en Charente. Il a rencontré Mr Charrier Christophe, viticulteur à Montséger, commune déléguée de Péreuil, en présence des élus locaux.

► Travaux :

- La zone artisanale de Jurignac va prochainement accueillir une douzaine d'entreprises artisanales. Réglementairement, une défense incendie adaptée aux risques doit donc être mise en place sur le site. La CDC 4B finance entièrement l'installation de 2 réserves incendie souples de 120 m³ chacune. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Cousseau. La première, positionnée à côté du pont de la RN 10, vient tout juste d'être terminée. La deuxième est prévue à Pétignac, au bord de l'ancienne 10, en face du dépôt de l'entreprise Cousseau. Elles seront ensuite validées par le SDIS (pompiers) après contrôle, ceci permettant d'être connue par tous les pompiers du département dans le cadre d'un éventuel sinistre.
- Une première installation sur la ZA : l'entreprise *DENIS* vient d'ouvrir son activité de tailleur de pierre sur la Zone Artisanale de Jurignac le lundi 30 septembre 2019. L'entreprise transfère son activité de Barbezieux vers Jurignac, devenant ainsi la première à s'installer sur notre ZA.
- Un bloc sanitaire a été aménagé au niveau de la salle des Associations à Jurignac. Il est composé d'un WC public PMR (Personne à Mobilité Réduite), d'un WC PMR réservé à la Salle des Associations et d'un local rangement.



Travaux CDC - Zone d'activités



Sanitaires Publics - Jurignac

► Ecole maternelle :

Vendredi 27 septembre, les petits de l'école maternelle de Jurignac ont fait une sortie dans le bourg du village dans le cadre de l'opération *Nettoyons la nature*. Une petite promenade entre quelques gouttes de pluie.



► Invitations Cérémonies de commémoration :



L'association des Anciens Combattants Jurignac-Etriac invite ses adhérents ainsi que toute la population dont les enfants de la commune de Val des Vignes aux cérémonies de commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale le **11 novembre 2019** à **11 h à Jurignac - 11 h 30 à Etriac**

Ces cérémonies seront suivies d'un pot de l'amitié à la salle des fêtes d'Etriac à 12 h.

Un repas surprise vous est proposé par l'Association au prix de 20€/personne.

Se faire inscrire avant le 31 octobre 2019 auprès de :

- M Lamazière Robert : 05 45 66 35 77
- M Godard Jean-Claude : 05 45 66 69 28
- M Joly Christian : 09 67 59 26 98



► Repas Couscous :

A Péreuil, dimanche 24 novembre, à 12 h, un repas Couscous est proposé par le Comité des Fêtes. Pour vous inscrire, contacter le **06 63 46 03 90** ou le **05 45 64 14 63** avant le 17 novembre.



► Repas des Aînés de la commune de Val des Vignes:

Pour nos Aînés âgés de plus de 70 ans, un repas offert par la commune de Val des Vignes aura lieu le Samedi 30 Novembre, à 12 h à la salle des Fêtes de Jurignac. Cette année, ce repas permettra de réunir les personnes âgées des 4 communes déléguées composant Val des Vignes.



Les inscriptions se font à la mairie au **05 45 66 37 17**
avant le 18 novembre.

Collecte de sang mobile : où donner ?

Mardi 10 décembre	16 h 30 - 20 h	Mouthiers
Mardi 27 février	16 h 30 - 20 h	Blanzac
Mardi 29 avril	16 h 30 - 20 h	Mouthiers



► APE Jurignac-Péreuil :

La brocante a eu lieu le dimanche 14 avril. Cette manifestation a été une nouvelle fois un succès, une centaine d'exposants et de nombreux visiteurs présents dès l'aube malgré les températures très fraîches.

Nous vous donnons donc rendez-vous pour la prochaine édition qui aura lieu le dimanche 12 avril 2020 (week-end de Pâques).



Malgré l'annulation de la kermesse due à la canicule, les enfants ont pu tout de même présenter leur spectacle de fin d'année à leurs parents, le jeudi avant les grandes vacances.

Le dimanche 6 octobre, se déroulera la deuxième course d'orientation à Péreuil. Pour rappel cette activité peut se faire en VTT, marche, course à pied, à cheval. Vous avez une carte où sont notées les balises à trouver ; vous avez 2h30, vous faites vous mêmes votre itinéraire. Les inscriptions se font sur place. Ravitaillement à l'arrivée.

Cette année, l'association des parents d'élèves organise une vente de sapins de Noël. Si vous êtes intéressés, des bons de commande seront à votre disposition à la mairie de JURIGNAC et de PEREUIL, puis déposez vos bons de commande et paiement par chèque (à l'ordre de l'APE Jurignac/Péreuil) dans la boîte aux lettres des écoles de Jurignac et de Péreuil en notifiant bien sur vos enveloppes que c'est une commande de sapins.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Christelle PAULHAC au 06-19-77-61-38.

► Site Internet :

Vous pouvez consulter le site internet de la commune et obtenir des informations diverses sur la commune à l'adresse :

www.valdesvignes.fr



Brin d'Aillet - Péreuil



Paëlla - Aubeville



Repas d'Aubeville- Spectacle *Happy Country*



Bolides du Circuit des Remparts — Péreuil



Fête des Voisins - Péreuil

► Nouvelle boîte à livres.

Plusieurs boîtes à livres sont présentes sur la commune nouvelle de Val des Vignes.

Une dernière vient de voir le jour sur la commune déléguée de Jurignac dans le hall de la mairie.

Vous pouvez dès à présent venir emprunter ou y déposer des livres.
Bonne lecture !



PRÉSENCE VERTÉ CHARENTE
Services à la personne
sur tout le département de la Charente

Ensemble,
améliorons
votre quotidien !



Devis gratuit
05 45 97 81 30

LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

- Repas livrés chez vous, du lundi au dimanche
- Choix de menus
- Régimes adaptés



JARDINAGE / BRICOLAGE

- Nous intervenons avec notre propre matériel.
- Contrat d'entretien à l'année ou prestations ponctuelles.



www.presencevertecharente.fr



► Octobre Rose :

En **octobre 2019**, pour la **26ème année consécutive** en France, la campagne de lutte contre le cancer du sein, organisée par l'association **Le Cancer du Sein, Parlons-en !** propose de lutter contre le cancer du sein en informant, en dialoguant et en mobilisant. En effet, 1 femme sur 8 **risque de développer un cancer du sein.**



► Concert Champêtre n°3 :

Samedi 8 juin à 18h30, a eu lieu le concert de la Lyre de Saint Loubès dans l'espace vert derrière la mairie de Péreuil. Environ 110 personnes se sont réunies afin de partager cet événement par une agréable journée ensoleillée.

L'événement était organisé par la mairie de Val des Vignes et par le comité des fêtes de Péreuil.



La Lyre de Saint Loubès a pu présenter son programme et nous faire ou refaire découvrir des musiques de films et de dessins animés comme *Dragon*, des musiques de Western, le *fantôme de l'opéra*, *Pearl Harbor*, le *masque de Zorro*, *Pirates des Caraïbes*...

Un repas était servi après le concert à la salle des fêtes de Péreuil pour prolonger ce moment musical. Nous remercions toutes les personnes présentes pour cet instant de convivialité et nous les convions dès à présent, au prochain concert champêtre en 2020 !

► Dix-neuvième Été Musical - Jurignac

La dix-neuvième édition de l'Été Musical de Jurignac regroupant 21 stagiaires (7 comédie musicale, 4 flûte, 10 guitare) s'est déroulée du 23 au 30 juillet. Tania CHAGNOT et Olivier PRIESTER ont dispensé les cours de guitares, Nathalie GROUET ceux de flûte traversière, Christophe BARRATIER, ceux de comédie musicale.

Les cours ont été dispensés à la salle des fêtes et à l'école avec des répétitions à l'église. L'ensemble de ces cours a bénéficié de l'accompagnement, durant toute la semaine, de deux pianistes Anaïs WINOCQ et Arnaud GIROUD.

Trois pianos ont été mis à disposition du comité des fêtes par Fabienne et Gérard FAUVIN du Domaine Musical de Pétignac éternels partenaires de nos manifestations.

Les stagiaires, professeurs et intervenants, ont été hébergés chez l'habitant ; merci à nouveau cette année encore à : Gisèle et Jean Marie BLONDEL, Maryse et Jean Claude BREAUD,

Maryse MOUREAU, Nathalie et Didier JARNAC, Francis BERGUIN, Bernadette et Robert CHABROUILAUD et Javier QUEVEDO.

Certains aléas (Nous souhaitons un bon rétablissement à Annie PRISSET et à sa Fille Florence), cette année ne nous ont pas permis d'avoir suffisamment de chambres disponibles chez l'habitant, 12 ont donc été louées chez Isabelle et Jean Michel DOUY à PONT A BRAC

487 repas ont été servis tout au long de la semaine, merci à nos commerçants pour leurs services et disponibilité, à notre équipe en cuisine et au service : Georges Paul AGNIEL, Javier QUEVEDO, Adeline METAYER et Marine PRECIGOUT.

Deux manifestations publiques et gratuites ont eu lieu. En premier, le spectacle de comédie musicale à la salle des fêtes (éclairée et sonorisée pour l'occasion), le samedi 27 juillet qui a été très applaudi par un peu plus de cent vingt spectateurs enthousiasmés par les diverses prestations parfaitement orchestrées par Christophe BARATTIER. Puis, le concert de clôture de dimanche 28 juillet à l'église, avec la participation des stagiaires et des professeurs qui a permis cette année de conjuguer guitare flûte piano et chant pour une assemblée toujours aussi fidèle.

Le comité des fêtes remercie les différentes institutions donatrices, la SACEM et la municipalité de VAL DES VIGNES, le Domaine Musical de Pétignac et Javier QUEVEDO à la direction musicale.



Comme chaque année, pour tous les participants à cette très agréable semaine (stagiaires, intervenants, professeurs, hébergeant, etc...) un buffet froid a permis à tous de se retrouver le dimanche soir pour clore ce dix-neuvième été musical... en musique avec le groupe All Shook Up.

Le président du Comité des fêtes

Philippe

► Incivilités :

Il est regrettable de constater que des personnes déposent des encombrants à côté des containers poubelle. Le camion de ramassage, automatisé pour les bacs, ne les prendra pas. Vous devez vous rendre dans les déchetteries dont vous nous communiquons à chaque fois les horaires.....



► Visite Atrion :

Mercredi 3 juillet, une trentaine d'élus et de membres du personnel de la commune a visité le site de tri *Atrion* dans la zone d'emploi de la Braconnie à Mornac. Le site est ouvert toute l'année et les visites guidées sont gratuites et sur rendez-vous

Ce pôle de valorisation destiné au tri des papiers et emballage recyclables issus de la collecte des ménages traite chaque année plus de 22 000 tonnes de déchets soit 610 kg par an par charentais dont 62 kg d'emballages recyclables mis dans les sacs jaunes. Le tri est au maximum automatisé grâce à des technologies performantes. Le recyclage des emballages ménagers permet d'économiser de l'énergie, des ressources et de limiter la production de gaz à effet de serre. Ce centre est un des plus importants centres



de tri au niveau régional et il permet de mieux organiser le transport des déchets sur le département et d'obtenir un tarif plus avantageux que ceux du privé (170€ la tonne triée contre 210€ par le privé).



Mais pour être bien recyclés ou valorisés, les déchets doivent être correctement triés. Consultez le guide du tri !



Les visiteurs peuvent aussi s'exercer dans la superette d'*Atrion* à faire les bons choix au moment de l'achat car certains produits produisent moins de déchets :

le meilleur déchet est celui que je ne produis pas !

Astuces : dans le sac jaune, laissez les bouchons vissés sur les bouteilles,
ne déchirez pas les papiers !

Rappel : ce logo ne signifie pas que l'emballage doit être jeté dans le sac jaune.

Il veut uniquement dire que les fabricants de l'emballage participent au financement du recyclage en France.



DECHETTERIES

Châteauneuf - Carrière des Rocs 05 45 97 06 90

Lundi	9h-12h	14h-18h
Mardi	fermée	14h-18h
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi	fermée	fermée
Vendredi	9h-12h	14h-18h
Samedi	9h-12h	14h-18h
Dimanche	fermée	fermée

Pérignac - Le Burguet - 05 45 61 76 42

Lundi	9h-12h	fermée
Mardi	9h-12h	14h-18h
Mercredi	fermée	fermée
Jeudi	9h-12h	14h-18h
Vendredi	fermée	fermée
Samedi	9h-12h	14h-18h
Dimanche	fermée	fermée

calitom
service public des déchets

VAL-DES-VIGNES

A compter du 3 avril 2017, vos jours de collecte des sacs noirs et des sacs jaunes seront les suivants :

Collecte des ordures ménagères		
	Mainfonds, Péreuil, Les Marraux	Mercredi matin Toutes les semaines à partir du 05/04/2017
	Aubeville, Jurignac, Chez Charrons, Les Barrières	Mercredi après-midi Toutes les semaines à partir du 05/04/2017
Collecte sélective		
	Mainfonds, Péreuil, Aubeville, Jurignac sud RN 10	Mercredi après-midi Tous les 15 jours à partir du 05/04/2017
	Jurignac nord RN 10	Jeudi après-midi Tous les 15 jours à partir du 06/04/2017

Retrouvez les jours de collecte et les décalages dus aux jours fériés sur le site internet et au n° vert
www.calitom.com – n° vert 0 800 500 429



Le ruban de Möbius :

ce logo, universel, indique depuis 1970 que le matériau est valorisable, aussi bien parce qu'il peut être recyclé ou incinéré pour produire de l'énergie, que parce qu'il contient des matériaux recyclés (dans ce cas, le pourcentage est indiqué).

Dentistes:

Dr Herrouet & Dr Duvanaud L.

Tél : 05.45.66.23.16

24, Rue du 19 mars 1962

Jurignac

Orthophoniste : Mme Brangé

Tél : 09.81.30.37.00

20, Rue du 19 mars 1962

Jurignac

Ostéopathe : Mme Boullault

Tél : 06.48.62.86.46

22, Rue du 19 mars 1962

Jurignac

Sophrologue : Mme Benet

Tel : 06 76 45 41 18

severinesophrologue@hotmail.com

severinebenet.wixsite.com

2, Rue de l'église Saint-Pierre

Jurignac

Esthéticienne : Mme Mazurier A

Tél : 06 66 79 11 11

amandine@bienetre16.fr

www.bienetre16.fr

2, Rue de l'église St Pierre

Jurignac

Naturothérapeute : Mme di Fant M

Tél : 06 69 77 29 92

2, Rue de l'église St Pierre

Jurignac

EM Coiffure :

Tél : 05.45.25.24.18

4, Place de la Fraternité

Jurignac

Agence Postale

Tél : 05.45.66.37.00

3, Place de la Fraternité -

Jurignac

du lundi au vendredi

de 15h30 à 18h30

Multiservices Epicentre

2, Place de la Fraternité

Jurignac

Tél : 05 16 16 20 84

Horaires :

du lundi au vendredi

de 9h - 12h30 / 16h - 19h30

le samedi et dimanche

de 9h - 12h30

Carrefour Contact

2, Route de Brossac

Péreuil

Tél : 05.45.64.05.97

Horaires :

du lundi au samedi 8h - 20h

Dimanche 9h - 13h

Pour recevoir le bulletin municipal en version électronique, vous pouvez vous inscrire sur la liste de diffusion de la Mairie de Val des Vignes :

mairie@valdesvignes.fr

Les bulletins sont aussi disponibles sur le site internet de la commune : www.valdesvignes.fr



Pompiers :	18
Gendarmerie :	17
Brigade de Blanzac :	05.45.64.00.23
Groupe médical	
Côteaux du Blanzacais:	05.45.64.06.72
Service dépannage EDF :	09.72.67.50.16
SAMU :	15 ou 112
Service dépannage SAUR :	05.87.23.10.08
Centre anti-poisons (Bordeaux)	05.45.96.40.80